

DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES FOURNISSENT DE L'INFORMATION EN PLUSIEURS LANGUES AU SUJET DES NORMES D'EMPLOI

Le gouvernement de l'Ontario vient en aide aux travailleurs vulnérables par l'intermédiaire de divers organismes communautaires et culturels afin de fournir de l'information sur les normes d'emploi en Ontario.

Un engagement en faveur de la diversité

La diversité de l'Ontario est une très grande source de force et permet à l'Ontario de faire affaire avec le monde entier. Les habitants de l'Ontario proviennent de quelque 200 pays et parlent plus de 130 langues. La diversité de l'Ontario contribue à son développement et en fait une province à la fois forte et prospère, et qui fournit une grande qualité de vie à ses habitants.

Un engagement en faveur des services de sensibilisation de la collectivité

La protection des droits du travail et la prestation de ressources auprès des lieux de travail fournissent aux travailleurs et aux employeurs les moyens de respecter les normes d'emploi, ce qui est essentiel à la bonne santé des communautés et à un Ontario fort.

Le Centre for Information and Community Services (CICS) avait initialement entrepris des démarches auprès du ministère du Travail en novembre 2004 en demandant de l'appui dans la formation de ses conseillers.

Le CICS voulait offrir à ses clients de l'information sur les normes d'emploi dans d'autres langues. Il est en mesure d'offrir des services accessibles aux membres de plusieurs collectivités d'immigrants dans leur propre langue, notamment en mandarin, en cantonais, en russe, en tamil, en urdu, en sindhi, en hindi, en arabe et en sud-soudanais.

Une séance de formation pilote a eu lieu les 29 et 30 septembre 2005. Vingt-six personnes parmi le personnel du CICS en sont ressorties avec une bonne compréhension de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi*. Ils ont appris des façons d'expliquer aux travailleurs leurs droits en milieu de travail, mais aussi ce que ceux-ci devraient faire s'ils croient que leurs droits ont été violés.

Autres initiatives :

- Le ministère du Travail collabore avec le Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants (OCASI) afin d'offrir le programme de formation élaboré pour le CICS à d'autres organismes communautaires. Le ministère coopère également avec le

Conseil pour mettre en place des moyens d'auto-apprentissage destinés aux professionnels œuvrant auprès des immigrants sur la façon d'aider leurs clients à connaître et à revendiquer leurs droits relatifs aux normes d'emploi.

- Le gouvernement met également en place d'autres mesures axées sur la sensibilisation stratégique et l'information pour les employeurs et les groupes œuvrant auprès des travailleurs vulnérables notamment :
 - des présentations mensuelles pendant les colloques du ministère du Développement économique et du Commerce intitulées : « Doing Business in Ontario » (traduction : « faire affaire en Ontario ») pour les entrepreneurs qui sont également nouveaux immigrants;
 - une collaboration avec la Restaurant, Hotel and Motel Association de l'Ontario afin de fournir de l'information sur les normes d'emploi à ses membres;
 - une collaboration avec la Settlement and Integration Services Organization d'Hamilton afin d'améliorer la formation et le soutien, de façon semblable à ce qui a été fait avec le CICS.
- De plus, en octobre 2005, le ministère du Travail a annoncé une augmentation des inspections préventives sur les normes d'emploi afin de protéger les employés vulnérables. Une équipe de surveillance spécialisée et formée d'agents des normes d'emploi mènera 2 500 inspections préventives en milieu de travail pendant la prochaine année pour s'assurer que les milieux de travail sont conformes à la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi*.

Resources relatives à la *Loi sur les normes d'emploi*

- quatre brochures faciles à comprendre sur les droits en milieu de travail, en vingt et une langues;
- révisé et simplifié l'affiche sur les normes d'emploi, laquelle doit être affichée dans tous les milieux de travail. Elle est maintenant gratuite, facile à télécharger et elle est également disponible en vingt et une langues;
- lancé le Portail d'information sur les milieux de travail (www.serviceontario.ca/workplacegateway), site Internet complet et unique, recelant d'informations pour les employés et les travailleurs;

En 2004-2005, le ministère a pris contact avec plus de cent organismes pour solliciter leur appui dans la distribution de l'information sur les normes d'emploi à leurs clients ou membres. Ce sont surtout les groupes de la région du Grand Toronto œuvrant auprès des employés vulnérables, spécifiquement les nouveaux immigrants, tout comme certains groupes d'employeurs.

Renseignements :
Lionel Tona
Ministre du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca